

Note n°2 - COVID-19 / Mise en place du Service Minimum de Garde Périscolaire et Pause Méridienne à destination des familles mobilisées sur la gestion de la crise sanitaire

Le 27 mars 2020, le Premier ministre a annoncé le renouvellement du confinement pour deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au mercredi 15 avril. La commune de Chanverrie propose un service minimum de garde pour les enfants de 3 à 11 ans conjointement avec les trois écoles de Chanverrie jusqu'à cette date. Ce service est réservé aux familles dont au moins un parent exerce une profession prioritaire inscrite dans la liste officielle du gouvernement.

La journée des enfants se déroulera :

- ✗ Du lundi au vendredi (période scolaire) : périscolaire – école – restauration – école – périscolaire.
- ✗ Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires : péricentre - Accueil de loisirs – péricentre.

Les familles de Chambretaud sont invitées à rejoindre l'école Sapinaud et ainsi le Service Minimum de Garde de La Verrie.

PERISCOLAIRE PAUSE MERIDIENNE	<p><u>Du Lundi au Vendredi</u></p> <p>Maison de l'Enfance 7 rue des Glycines La Verrie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Matin : 7H00 – jusqu'à l'heure d'école ✗ Midi : 12H00-13H30 ✗ Soir : Fin d'école jusqu'à 19H00 	<p><u>RESERVATIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ uniquement à l'adresse mail : cindy.gibouin@chanverrie.fr ✗ Délai du lundi au vendredi : au plus tard la veille 15h00. ✗ Bien préciser les jours et horaires souhaités. <p><u>REPAS ET COLLATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Petit déjeuner : possible sur place – sans réservation ✗ Repas du midi : à fournir par la famille (froid ou à réchauffer). ✗ Goûter : fourni par le service. <p><u>OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Dossier Commun d'Inscription à jour (disponible sur site internet de la commune). ✗ Présenter une carte professionnelle ou attestation le 1^{er} jour. ✗ Informer l'école de votre enfant si besoin de garde sur le temps scolaire. <p><u>FACTURATION :</u> Tarification habituelle (périscolaire sur le temps de présence effective des enfants / ALSH mercredi et vacances scolaires).</p> <p><u>PRECAUTIONS :</u> Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève et de prévenir le service.</p>
MERCREDIS VACANCES SCOLAIRES	<p>Maison de l'Enfance 7 rue des Glycines La Verrie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ De 7h00 à 19h00 (heure d'arrivée et de départ au choix des familles). ✗ <i>Le service sera ouvert du lundi 13 avril ou mercredi 15/04.</i> ✗ <i>Si le confinement est prolongé au-delà du 15/04, le service se poursuivra pendant toute la période de vacances scolaires.</i> 	

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez avoir des informations supplémentaires ou nous faire part de vos besoins. Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes nouvelles informations et vous remercions de votre compréhension.